



La secrétaire nationale de l'Union des étudiants communistes demande l'abrogation immédiate des frais d'inscription différenciés et le rétablissement d'un accès égal à l'enseignement supérieur pour tous, quelle que soit leur nationalité.

Étudiants étrangers : l'impasse de la sélection par l'argent

À l'heure où se prépare le budget 2026, le gouvernement choisit de durcir une politique déjà largement contestée : l'imposition des frais d'inscription différenciés pour les étudiants étrangers. Face à ces orientations, nous devons soutenir la vision d'un service public de l'enseignement supérieur accessible à toutes et tous.

Cette orientation ne sort pas de nulle part. En 2019, le plan « Bienvenue en France » marquait une rupture majeure avec le principe d'égalité d'accès à l'enseignement supérieur. Sous couvert d'attractivité internationale, il introduisait des droits d'inscription multipliés par 16 pour les étudiants hors UE. Nous l'affirmons : faire payer davantage les étudiants étrangers ne rend pas l'université française plus attractive, cela la rend simplement plus injuste.

Face à cela, de nombreuses universités avaient refusé d'appliquer ces hausses, maintenant un accès plus égalitaire. Mais aujourd'hui, le gouvernement persiste et impose. Le 20 avril, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, Philippe Baptiste, a décidé de passer en force contre les résistances, en annonçant la fin de la possibilité pour les universités d'exonérer les étudiants extracommunautaires de ces frais d'inscription différenciés. Ils devront donc déboursier à la rentrée universitaire 2895 euros en licence et 3941 euros en master.

Ce choix n'est pas technique, il est profondément politique. Il intervient

dans un contexte d'autonomisation forcée des universités, auxquelles l'État impose de fausses solutions budgétaires. Il entérine une transformation de l'enseignement supérieur français, désormais aligné sur les logiques du marché, où les étudiants deviennent des clients solvables.

Ce choix est une impasse, et il aggrave des situations déjà critiques. Une université qui sélectionne par l'argent renonce à sa mission de service public.

Le savoir est un bien commun qui ne saurait être réservé à celles et ceux qui peuvent payer.

En 2024-2025, un étudiant sur six dans les universités françaises était international. Parmi eux, 40 % déclarent ne pas pouvoir couvrir leurs besoins essentiels, contre 16 % des étudiants français. Seuls 2 % des étudiants extracommunautaires sont éligibles aux bourses sur critères sociaux. La suppression des APL pour les étudiants hors UE et non boursiers a déjà renforcé leur précarité. L'accumulation de ces mesures exclut une partie de la jeunesse mondiale et fait d'elle une véritable variable d'ajustement budgétaire.

Dans ces conditions, étudier devient pour beaucoup un combat quotidien. Faute de ressources, nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers

sont contraints de travailler pour continuer leurs études. Ces emplois se font bien souvent dans l'ombre : travail non déclaré, horaires extensifs, absence de droits. Cette politique alimente ainsi la constitution d'une main-d'œuvre précaire, corvéable et à la merci du patronat. Elle organise, de fait, l'exploitation de celles et ceux qu'elle prétend accueillir.

Cette situation pose une fois de plus la question de l'enseignement supérieur que nous voulons : voulons-nous d'un enseignement supérieur qui continue de trier et précariser les étudiants ? Ou voulons-nous un service public du savoir, ouvert, fondé sur la coopération ?

Il est urgent de le réaffirmer : les étudiants étrangers ne sont pas une charge pour la France mais un maillon essentiel de la production scientifique nationale. En persistant dans cette voie, le gouvernement fait un choix clair : celui d'une université inégalitaire, fermée, trahissant l'exigence d'un service public de partage et de construction collective des connaissances. Nous refusons ce basculement. Défendre l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, c'est affirmer que le savoir est un bien commun – et qu'il ne saurait être réservé à celles et ceux qui peuvent payer.

Nous demandons l'abrogation immédiate des frais d'inscription différenciés et le rétablissement d'un accès égal à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants, quelle que soit leur nationalité. Le savoir n'est pas une marchandise. L'université n'est pas un marché. Étudier en France ne doit jamais devenir un privilège. ■



CAMILLE MONGIN
Secrétaire nationale
de l'Union
des étudiants
communistes

SANIR PAUDICHE POUR CHUQUANTE